

## Motion

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu la décision n° 2024-083 du 1<sup>er</sup> juillet 2024 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 mars 2024, prend la délibération suivante :

### Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve la motion de soutien suivante :

"Les membres du conseil d'administration de l'ENS de Lyon s'inquiètent du fort désengagement de l'Etat dans ses établissements d'enseignement supérieur. Désengagement qui a conduit à la proposition d'un budget initial 2025 négatif présenté ce jour dans notre instance. Depuis 2022, notre établissement, comme la majorité des autres établissements publics d'enseignement supérieur en France, subit des déficits successifs, largement imputables à l'absence de compensation complète par le ministère des mesures salariales gouvernementales. Ce budget déficitaire se traduit par une campagne d'emplois négative, y compris pour remplacer les départs à la retraite, et par le recours aux contrats précaires. Les budgets de fonctionnement et d'investissement, tant pour la formation que pour la recherche, sont également fortement touchés. Ainsi, les conditions de vie et de travail de l'ensemble de la communauté académique sont dégradées.

À l'heure où l'enseignement primaire et secondaire public est également menacé par des suppressions de postes massives, c'est bien l'ensemble de notre système éducatif qui est en danger. Serons-nous à l'avenir toujours en capacité de former les citoyen·nes de demain ? Le service public, l'enseignement et la recherche sont au cœur des enjeux de transition de nos modèles sociaux contemporains, et nous dénonçons avec vigueur le désengagement de l'Etat à leur égard."

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22*

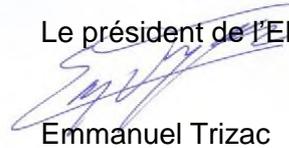
*Nombre de voix favorables : 22*

*Nombre de voix défavorables : 0*

*Nombre d'abstentions : 0*

Fait à Lyon, le 12 décembre 2024

Le président de l'ENS de Lyon



Emmanuel Trizac